

LA GÉOGRAPHIE REVISITÉE OU SA NOUVELLE APPELLATION « LA DÉCONCENTRATION DE PROXIMITÉ » : MODE D'EMPLOI

Lors d'une audience le 9 janvier, puis lors du CTR du 22 janvier, le directeur général a présenté la géographie revisitée. Il s'agit d'une évolution fondamentale de notre réseau.

Quelle ambition vante la DGFIP ? Celle de retravailler complètement son réseau en tenant compte des nouvelles organisations de travail : télétravail, coworking, travail à distance pour, selon les propos du directeur général, reconquérir les territoires ruraux ou déshérités. De ce fait, c'est la fin de l'ASR annuel, dont le « modèle s'épuise ». Dans ce processus, la Direction générale souhaite donner une visibilité sur plusieurs années et à tout le moins jusqu'à la fin du quinquennat.

Comment entend travailler la DGFIP ? Si en toute logique, elle prend l'attache des préfets compétents sur la question de l'implantation territoriale des services de l'Etat, c'est avec les élus locaux qu'elle entend discuter de leur besoins, de leur volonté d'accueillir un point de contact DGFIP ou une implantation DGFIP. Le DG compte bien laisser place à « l'intelligence des territoires et aux discussions locales » (sic).

Quel type de réseau pour la DGFIP ? Très concrètement, l'organisation de l'administration telle qu'elle est aujourd'hui va exploser. Plus question d'une organisation identique dans chaque département. Elle sera modulée sur tout le territoire en fonction des spécificités locales. Il s'agit clairement de la fin de l'administration comme nous la connaissons, où tous les territoires comprenaient les mêmes services, selon le même schéma.

Qu'est ce que cela veut dire pour mon service ? Pour le moment, le DG indique ne pas imaginer de transfert de services mais seulement des transferts de tâches, en tenant compte des volontés des agents et des élus, pour implanter soit un point de contact, soit des structures. Dans cette vision, il peut y avoir une implantation DGFIP, mais pas nécessairement d'ouverture au public. Tout dépend de la mission.

Qu'est ce que cela veut dire pour l'accueil du public ? Si le DG affiche l'ambition d'être présent dans plus d'endroits sur le territoire, il la lie à la prise de rendez-vous pour pouvoir répondre précisément à l'attente de l'utilisateur. Pour résumer, contact oui, mais uniquement si on est sûr d'avoir du monde...

Qui est concerné ? Tout le monde ou presque. Dans la vision du DG, le débat ne se limite pas à l'intérieur d'un département, mais peut aussi en concerner plusieurs sur un même projet. Le dispositif se veut souple, mais il nécessite une infrastructure suffisante, en particulier informatique. Il s'agit aussi bien de déconcentrer les grandes métropoles que les préfectures de départements plus petits. En ce sens, tout le monde est potentiellement concerné.

Quel rôle pour les élus locaux ? Dans la vision du DG, leur rôle est essentiel. Si les élus souhaitent une implantation DGFIP, ils devront s'impliquer et proposer de l'accompagner, même si le besoin de cohérence est réaffirmé ?!



Quelle conséquence pour chaque agent ? Pour l'instant, le DG a été formel. Il ne s'agit pas de mutations d'office ou de déplacements. Il s'appuiera sur des agents volontaires pour rejoindre ou animer un « point de contact » ou une structure. Quid en l'absence de volontaires ?... la suite le dira !

Quel secteur de la DGFIP évoluerait le plus dans ce cadre ? Dans un premier temps, c'est certainement la gestion publique qui verrait son modèle d'implantation le plus évoluer. Schématiquement, hors agence comptable, le traitement des mandats, etc..., serait effectué dans des services gérant plusieurs collectivités. Un cadre serait mis à disposition des collectivités pour toute la partie conseil ou des questions plus complexes. C'est la fin des services de pleine compétence.

Quand on aura-t-on communication des premières pistes ? Avant les résultats du grand débat national, il n'y aura aucune communication. Aujourd'hui, les directions locales sont déjà invitées à réfléchir, mais sans communiquer. Des cartes comprenant les zones blanches, les transports publics et les résidences des agents vont être diffusées aux directeurs locaux. Ensuite, leurs projets seront étudiés nationalement et, s'ils semblent possibles, ils seront soumis à la concertation avec les élus locaux. Il est prévu un dialogue social local, sans date de fin, qui pourra être différente selon les départements.

Quelle date de mise en œuvre ? Pour une petite partie fin 2019, mais il faudra plusieurs années pour aboutir. Une première info a été donnée aux directions locales, mais le DG a indiqué que plusieurs volets de réflexions manquaient, en particulier sur les RH. La démarche se veut résolument novatrice et le DG a confirmé que l'implication du ministre serait importante.

Avec quels moyens ? Aujourd'hui, la direction générale débat des moyens qui seront octroyés à la DGFIP durant les années à venir avec la direction du budget. Si le DG indique que les suppressions d'emplois vont se poursuivre et s'amplifier, il affirme qu'elles n'atteindront pas les chiffres annoncés par les OS.

Quel lien avec les évolutions dans le reste de la fonction publique ou avec d'autres services publics ?
« La DGFIP ne passera pas sous la coupe des préfets, tout au moins cela n'est pas à l'ordre du jour. Naturellement, des évolutions sont en cours ailleurs mais la réflexion est propre à la DGFIP, sous la responsabilité du ministre qui souhaite avancer. » (sic)

Pour la CGT, si la reconquête des territoires doit être une priorité et la présence de la DGFIP partout une réalité, on ne saurait être dupe de ces objectifs si la DGFIP continue à perdre massivement des emplois. Quelle ambition réelle recouvrent les mots du directeur s'il n'y a personne pour les mettre en œuvre ?

Une telle transformation de notre administration avec toujours moins de moyens, c'est dans un jeu dangereux que nous nous engagerions. À terme c'est à une administration moins efficace et moins présente sur le territoire que nous pourrions avoir affaire. C'est aussi un moyen de mettre sous pression les collectivités dans l'accueil des services publics de l'Etat.

La CGT ne cautionnera et n'accompagnera jamais des projets qui pourraient mettre à mal notre administration. Logiquement, les propositions actuelles sont dans la suite du discours du Ministre du 11 juillet 2018 et des réformes actuelles voulues au niveau de la fonction publique. La CGT combat et refuse le plan Darmanin de réforme de notre administration.

**Avant de réformer notre administration,
donnons-lui les moyens de travailler !
Tous dans l'action avec la CGT !**